

MAIRIE DE COULOUNIEIX-CHAMIER



SERVICE URBANISME

Tél. 05.53.09.11.95

JP.R/JF.M/P.T/P.C

P.V
COMMISSION D'URBANISME
du 04/12/2013

Etaient présents : M MARTINEAU, M CORTEZ, M DESCHAMPS, M VALEGEAS, M MACOUIN, Mme ESCLAFFER.

Excusés : B BARBARY, C FERNANDES, C MEYZAT, M DASSEUX.

Assistaient : M TOUGNE, M CHOUQUET

Présentation des délibérations du prochain Conseil Municipal :

- Rétrocession d'une parcelle devant les 6 maisons construites par la société OMEGA à Malvy avenue Winston Churchill suite à l'état des lieux du 14/10/2013.
- Acquisition d'une parcelle à Puybournet dans l'emprise des « Jardins de Bellevue » pour la modification de l'emplacement du transformateur (propriétaire SDE 24), Prix : 25 euros.
- Aliénation du chemin de la Grande Borie au profit de Mme CHAPEYROU. Abstention de M Francis CORTEZ.
- Taxe communale sur l'électricité.
- Remplacement de la TLE par la TCFE (loi de décembre 2010). Pas de changement.
Mise en place du règlement local de publicité et adhésion au groupement de commande intercommunal piloté par la C.A.P.
- Dénomination de la voie qui mène à la Petite Forêt « chemin de la Petite Forêt » (à la demande des riverains).
- Avenant n°2 au traité d'affermage pour l'exploitation du service d'assainissement collectif.
- Remplacement des foyers d'éclairage public avenue des Eglantiers, Castel Fadèze et Yves Farges.
Proposition d'aménagement sommaire d'un éclairage public en bas de la route de Bergerac (RD 6021).

- Avenant au contrat de chauffage pour la chaudière des ateliers municipaux.

DOSSIERS D'URBANISME :

Point sur les différents dossiers d'urbanisme en cours ou délivrés.

Présentation sur les dossiers suivants :

- Modificatif PC ICE à Cré@ vallée pour la suppression des niveaux supérieurs.
- Commencement des travaux d'un hôtel de 12 chambres à Cré@ vallée.
- Projet de cession de l'extrémité du chemin des Veyriers Nord au bénéfice de M LAFFEACH. Cette portion n'est plus empruntée. La sortie actuelle s'effectue sur la VC 207 près du rétrécissement. Abstention de M Francis CORTEZ.
- Possibilité pour la commune d'exercer son droit de préemption pour l'acquisition d'une parcelle en vente, contiguë au cimetière de Saint Augûtre. Ce terrain constituerait une réserve foncière pour la commune pour un agrandissement du cimetière en cas de nécessité. La commission donne un avis favorable.
- Permis de démolir de la SCI BROUT d'un bâtiment route de Bergerac.
- Projet de construction de M ELOI pour la construction de 2 maisons individuelles rue du Cdt Mouchotte. La commission donne un avis favorable pour l'autorisation de défrichement.
- Possibilité pour la commune d'exercer son droit de préemption pour l'acquisition d'une parcelle en vente, contiguë au cimetière de Saint Augûtre. Ce terrain constituerai une réserve foncière pour la commune pour un agrandissement du cimetière en cas de nécessité. La commission donne un avis favorable.
- Projet de construction de M ELOI pour la construction de 2 maisons individuelles rue du Cdt Mouchotte. La commission donne un avis favorable pour l'autorisation de défrichement.

REVISION DU PLU :

- Compte tenu des différents retards pris pour la réunion de la commission de consommation des espaces agricoles (18/12/2013), de la commission des sites (03/12/2013) et des délais de procédures à appliquer, il n'est plus possible d'envisager la tenue de l'enquête publique avant la fin décembre. Celle-ci est reportée au mois de mai 2014.

VOIRIE :

- Présentation du projet de rétrocession par de la rue Audoux dans le bas-Chamiers dont ICF (filiale foncière de la SNCF) en est l'actuelle propriétaire. Une remise en état de l'ensemble avant cession est prévue ainsi qu'une mise aux norme partielle de l'assainissement (réalisation de branchements individuels).

TRAVAUX :

- Implantation temporaire de 2 modules de location préfabriqués au centre social Jules Verne.

DIVERS :

- Des problèmes de chauffage perdurent dans l'atelier mécanique des services techniques qui rendent les conditions de travail difficiles. L'installation est ancienne et les pièces de rechange sont de plus en plus difficiles à trouver. Compte tenu de l'état de vétusté du bâtiment M TOUGNE propose une réflexion pour un aménagement rationnel des espaces et la réhabilitation de l'ensemble avec une nouvelle installation de chauffage. Néanmoins, la société Elyo s'engage à faire le maximum pour un fonctionnement provisoire.
- Projet de nouvelles numérotations de voirie rues Gisèle Feyfant et Pierre Brossolette à la demande de Périgueux Habitat. Il est impossible en l'état actuel des choses d'attribuer un numéro aux locaux commerciaux situés dans ces rues. Une copie du dossier d'étude sera remise aux membres de la commission pour avis lors de la prochaine réunion.

La séance est levée à 19h30.